

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 octobre 2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	11	13

Vote
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2022, le 17 octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Notre Dame de Riez s'est réuni à la salle du conseil municipal à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé BESSONNET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 12 octobre 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12 octobre 2022.

Présents : M. BESSONNET Hervé, Maire, MMES : BESSONNET Séverine, BOUTET Nadège, GARREAU Sabrina, REMAUD Natacha, SIONNEAU Dominique, MM. CROCHET Jean, GLACIAL Yves, LE GAL Alain, POTIER Jocelyn, THUÉ Alain.

Excusé(s) : MME THIBAUD Stéphanie (pouvoir à Nadège BOUTET), M. VITALIEN Anthony (pouvoir à Jean CROCHET), MMES DILLET Sabrina, NERAUDEAU Delphine, NIMESKERN Laurence, SAINTURAT-NIEL Corinne, MM. BRUN Jérôme, MIGNÉ Hervé.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture des Sables
d'Olonne

Le : 21/10/2022

Et publication ou notification le :
21/10/2022

A été nommée secrétaire : Mme Nadège BOUTET

2022_10_03 – Salle polyvalente : marché travaux lot n° 8 Avenant n° 2

Le Conseil Municipal en date du 25 janvier 2021 a approuvé l'avant-projet définitif pour la restructuration, la rénovation énergétique et l'extension de la salle polyvalente Constant Guyon et a arrêté le coût prévisionnel des travaux au stade APD à 1 164 365,00 € HT incluant les prestations supplémentaires éventuelles (PSE) n°1 "Menuiseries teinte RAL hors standard" et n°2 "Contrôle d'accès".

Vu le code des marchés publics,

Vu les marchés conclus avec les entreprises attributaires en application de la délibération du conseil municipal n° 2021_05_05 en date du 17 mai 2021,

Vu la délibération n° 2022_03_08 en date du 28 mars 2022 acceptant l'avenant suivant :

Lot n° 8 Cloisons sèches : Avenant n° 1 : plus-value d'un montant de 2 880,07 € HT qui a pour objet des modifications sur les doublages en plaques de plâtre/isolation et sur les plafonds plaques de plâtre.

Attributaire : Société GUIGNÉ

Marché initial : 20210108 - montant : 121 000,00 € HT

Avenant n° 1 objet de la présente délibération : plus-value de 2 880,07 € HT

Nouveau montant du marché : 123 880,07 € HT

Et autorisant Monsieur le Maire à le signer

Monsieur le Maire signale que dans le cadre de ces travaux de rénovation énergétique, de restructuration et d'extension de la salle polyvalente Constant Guyon le lot n° 8 doit faire l'objet d'un second avenant.

Lot n° 8 Cloisons sèches : Avenant n° 2 : plus-value d'un montant de 2 023,81 € HT qui a pour objet la fourniture et la pose d'une cloison de doublage sur ossature métallique.

Attributaire : Société GUIGNÉ

Marché initial : 20210108 - montant : 121 000,00 € HT

Avenant n° 1 – délibération n° 2022_03_08 du 28/03/2022 : plus-value de 2 880,07 € HT

Avenant n° 2 - objet de la présente délibération : plus-value de 2 023,81 € HT

Nouveau montant du marché : 125 903,88 € HT

.../...

Envoyé en préfecture le 21/10/2022
Reçu en préfecture le 21/10/2022
Publié le 21 OCT. 2022 SLO
ID : 085-218501898-20221017-2022_10_03-DE

Le Conseil Municipal, après vote à l'unanimité,

Accepte l'avenant suivant :

Lot n° 8 Cloisons sèches : Avenant n° 2 : plus-value d'un montant de 2 023,81 € HT qui a pour objet la fourniture et la pose d'une cloison de doublage sur ossature métallique.

Attributaire : Société GUIGNÉ

Marché initial : 20210108 - montant : 121 000,00 € HT

Avenant n° 1 – délibération n° 2022_03_08 du 28/03/2022 : plus-value de 2 880,07 € HT

Avenant n° 2 - objet de la présente délibération : plus-value de 2 023,81 € HT

Nouveau montant du marché : 125 903,88 € HT

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 21/10/2022

Le Maire

Hervé BESSONNET



La Secrétaire de séance,
Nadège BOUTET

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Nadège Boutet', written over a horizontal line.